NOS TARIFS

HONORAIRES DE TRANSACTION

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
Moins de 65 000 €	8.33 %	10.00 %
De 65 001 à 100 000 €	7.5 %	9.00 %
De 100 001 à plus	4.16 %	5.00 %

HONORAIRES DE GESTION

FORMULE MAXI : 9.6 % ttc du montant du loyer uniquement

FORMULE MINI : 4.8 % ttc du montant du loyer uniquement

ASSURANCE DE LOYERS IMPAYES et DEGRADATIONS IMMOBILIERES de 3.5 % ttc à 4 % ttc maximum du quittancement (loyer + charges) en fonction de l'assurance choisie ou des options éventuellement proposées

HONORAIRES DE LOCATION

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE POUR LE MEME MONTANT

Cela comprend :

La visite de la location, la constitution du dossier du locataire, la rédaction de l'acte et des annexes

8.07 € ttc / m² pour les zones non tendues

10.09 € ttc / m² pour les zones tendues

HONORAIRES DE REDACTION D'ETAT DES LIEUX

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE ET DU LOCATAIRE POUR LE MEME MONTANT

Fixée par décret à 3.03 € ttc / m²

REDACTION BAIL UNIQUEMENT : 200.00 € ttc

ESTIMATION VENALE OU LOCATIVE ECRITE : 150.00 € ttc l'unité